

Instructions :

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multipays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.

Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

Pays requérant(s) :	Gabon
Intitulé de la requête :	<i>Réalisation d'une évaluation des Besoins Technologies (EBT) et d'un plan d'Action technologique (PAT) en vue de la mise en œuvre des CDN</i>
Entité nationale désignée :	Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) <i>Entité Nationale Désignée pour le Transfert des Technologies / Point Focal du CTCN</i> Libreville BP : 23 744 Libreville Tél : (00241) 01 76 28 43/ 06996513 E-mail : ornlam@yahoo.com République Gabonaise
Organisation requérante :	Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) <i>Entité Nationale Désignée pour le Transfert des Technologies / Point Focal du CTCN</i> Libreville BP : 23 744 Libreville Tél : (00241) 01 76 28 43/ 06996513 E-mail : ornlam@yahoo.com République Gabonaise



Objectif relatif au climat :

- Adaptation au changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Adaptation et atténuation du changement climatique

Périmètre géographique :

- Niveau communautaire
- Niveau infranational
- Niveau national
- Requête multipays

Dans le cas des requêtes infranationales ou multipays, indiquez les zones géographiques concernées (provinces, états, pays, régions, etc.).

Énoncé du problème relatif au changement climatique (une page maximum) :

Cette section doit répondre à la question : « Quel est le problème ? » Résumez le problème lié au changement climatique et/ou les conséquences négatives du changement climatique pour le pays auxquels la requête se propose de répondre.

Le Gabon a choisi de conduire son Évaluation des besoins technologiques (EBT) assortie d'un Plan d'Action Technologique (PAT), dans la perspective de l'implémentation de sa CDN. En effet, dans sa CDN le pays s'est engagé à réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025. Des actions et des projets ayant déjà été menés sur le territoire, le pays souhaite bénéficier d'un appui du Mécanisme Technologique établi par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques pour mettre à jour également ce document, qui est un outil de transparence essentiel des pays Parties à ladite Convention.

Par ailleurs, l'Accord de Paris encourage en son article 10, le transfert de technologie en vue de mettre en place des cadres de collaboration en matière de recherche et de développement, pour faciliter l'accès des pays en voie de développement à la technologie. Le transfert de technologie par l'innovation reste également important pour répondre à des services de croissance économique structurée et de développement durable.

Aussi, le Gabon n'a pas encore mené son EBT. Ce serait l'occasion d'une part, de renforcer les capacités de l'entité nationale désignée (END) du pays, et d'autre part de définir les technologies appropriées, pour réduire les coûts dans la mise en œuvre des projets. Le Gabon n'ayant plus de financement actuellement disponible dans son enveloppe STAR Allocation du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), considérera les fonds prévus dans son enveloppe Readiness Programme du Fonds Vert pour le Climat (GCF en anglais). Pour cet exercice particulier l'END collaborera avec l'Autorité Nationale Désignée du pays.

Le Conseil National Climat (CNC), principal cadre institutionnel sur la question climatique au Gabon, est placé sous l'autorité de la Présidence de la République et a pour mission l'élaboration et l'orientation stratégique de la politique nationale en matière de changements climatiques. Ce Conseil est aussi l'Autorité Nationale Désignée auprès du Fonds Vert pour le Climat et assure l'interface technique avec le Gabon.

Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème (une demi-page maximum)

Cette section doit répondre à la question : « Quelles interventions ont été ou sont actuellement mises en

œuvre afin de résoudre le problème ? » Décrivez les processus, les projets ou les initiatives qui sont, ou ont été, mis en œuvre dans le pays ou la région pour lutter contre le problème climatique énoncé précédemment.

Il apparaît donc nécessaire pour une mise en œuvre rapide et maîtrisée de sa CDN que le Gabon ait un Plan d'Action Technologique (PAT), qui lui permette de mieux évaluer le coût de l'implémentation de sa CDN, et de voir dans quelle mesure le pays peut relever son ambition de réduction et/ou d'atténuation de ses émissions.

Le Gabon s'est engagé à réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre dans les principaux secteurs identifiés, notamment dans les domaines (1) du changement d'affectation des terres, (2) du torchage et (3) de (4) l'énergie ainsi que sur les thématiques liées à l'adaptation. La mise en œuvre de cet engagement passe par une forte implication des secteurs identifiés comme principaux émetteurs dans la CDN, que d'autres secteurs.

Dans le pays, on note cependant une faible appropriation nationale des effets liés au changement climatique. Cela se traduit, par la faible présence de la dimension climatique dans les plans et projets sectoriels et ce malgré les efforts du pays à promouvoir la lutte contre les changements climatiques, à travers notamment l'élaboration du Plan National Climat qui vise à assurer le caractère climato-compatible de la stratégie de développement du Gabon, le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) ou par la mise en œuvre des projets du Programme Pays qui a été effectué avec la collaboration du GCF.

Ce programme présente les principales opportunités d'investissements climatiques dans les secteurs prioritaires au Gabon, conformément aux critères du Fonds Vert pour le Climat, et constitue la première base de données des projets climatiques du pays.

Obstacles technologiques¹ spécifiques (une page maximum) :

Cette section doit répondre aux questions suivantes : « Quels obstacles technologiques les interventions nationales décrites précédemment rencontrent-elles (ont-elles rencontré) ? » et « Comment l'assistance technique du CTCN complétera-t-elle ces interventions ? » En vous appuyant sur l'énoncé du problème et en tenant compte des interventions existantes décrites précédemment, décrivez les obstacles technologiques spécifiques rencontrés par l'organisation requérante dans le cadre du repérage, de l'évaluation ou du déploiement d'une ou plusieurs technologies climatiques, en vue de résoudre le problème énoncé. Les obstacles décrits doivent rester dans le périmètre de l'assistance technique souhaitée (voir section ci-dessous).

Depuis 2009, la conscience environnementale au Gabon a évolué vers une véritable stratégie de développement durable, qui a permis d'intégrer pleinement les questions climatiques dans la stratégie de développement économique. C'est ainsi qu'à la suite du Sommet de Copenhague en 2009, le Président de la République a instruit l'élaboration d'un Plan National Climat pour apporter la dimension climatique dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) en vue d'en faire un plan de développement durable. C'est donc sur la base de ce Plan National Climat que les principales mesures et engagements climatiques du Gabon sont mises en place.

Toutefois, l'analyse des plans sectoriels, qui s'appuient sur le PSGE, révèle l'absence des questions liées au changement climatique. Pourtant la CDN identifie les principaux secteurs émetteurs de GES. Il s'agit notamment du secteur forêt, principal émetteur avec les questions d'affectation de terres et de la

¹Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

foresterie ; du secteur des hydrocarbures avec le torchage ; et du secteur de l'énergie avec l'utilisation des sources d'énergie fossiles. A ces trois secteurs principaux émetteurs de GES on peut rajouter le secteur agricole et les émissions issues de la gestion des déchets et des procédés industriels.

Il apparait donc nécessaire que ces secteurs intègrent les notions de changement climatique pour parvenir à un développement qui permette de renforcer la résilience au changement climatique. C'est dans ce cadre que les besoins technologiques, dans ces différents secteurs doivent être envisagés. De manière à ce que les outils mis à la disposition des sectoriels soient performants et adaptés.

Des précédents éléments, le principal obstacle technologique évident dans la présente requête est le manque d'expertise, au niveau local. Ceci explique le recours à l'assistance technique du CTCN, en lien avec les lignes directrices du processus de l'EBT de la CCNUCC.

Par ailleurs, l'END nécessite un accompagnement afin d'identifier les différents besoins en technologie des secteurs décrits dans notre CDN, pour en assurer un transfert de technologie efficace et effectif. Aussi, l'END profiterait d'expérience notamment en :

- Renforçant ses capacités dans la coordination d'une EBT et autres requêtes d'assistance technique ;
- Recevant/prodigant des formations ;
- Approfondissant ses relations avec le CTCN ;
- Capitalisant sur les technologies innovantes concourant à la mise en œuvre du Programme Pays du Gabon, qui représente à ce jour le premier document stratégique regroupant l'ensemble des huit (8) projets climatiques prioritaires du pays dans les secteurs de la forêt, de l'énergie, des infrastructures et agricole.

Les projets du Programme Pays sont les suivants :

- (1) Maitrise des émissions issues de la forêt ;
- (2) Méthanisation des déchets particulièrement à Libreville ;
- (3) Amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur public et l'industrie ;
- (4) Promotion des énergies renouvelables pour l'électrification rurale et l'utilisation des résidus forestiers ;
- (5) Renforcement du réseau hydrométéorologique national ;
- (6) Développement de l'hydroélectricité et création d'un réseau national interconnecté ;
- (7) Lutte contre l'érosion côtière ;
- (8) Promotion d'une agriculture climato-compatible.

Des besoins en technologie de ces huit (8) projets prioritaires nationaux, pourraient être identifiés par l'END avec l'appui du CTCN, et cela aiderait à offrir des services pouvant encourager l'investissement pour les technologies du climat dans le pays.

Secteurs :

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

- | | | | |
|---|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Littoral | <input type="checkbox"/> Alerte précoce et évaluation environnementale | <input type="checkbox"/> Santé humaine | <input type="checkbox"/> Infrastructures et urbanisme |
| <input type="checkbox"/> Secteur maritime | <input type="checkbox"/> Eau | <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Fixation du |

et pêche

carbone

 Efficacité énergétique **Forêt et
Sylviculture**
 Industrie

 **Énergies
renouvelables**
 Transports **Gestion des
déchets**

Autres secteurs concernés :

Approches et facteurs transversaux :

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

 **Communication et
sensibilisation**
 **Économie et prise
de décisions
financières**
 Gouvernance et
planification

 Communautaire

 Réduction des
risques de catastrophe

 **Écosystèmes et
biodiversité**
 Égalité des sexes
Demande d'assistance technique (une page maximum) :
1. Énoncé du problème :

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, à travers l'exigence de l'implémentation de son outil phare qu'est la Contribution Déterminée au niveau Nation (CDN), les pays Parties sont confrontés à un choix de méthode et d'approche. Ils doivent pouvoir tenir leurs engagements et contribuer ainsi au challenge mondial de réduction des émissions pour inverser le réchauffement climatique et donc mieux lutter contre les changements climatiques.

Les pays en voie de développement, notamment les pays de l'espace COMIFAC, cherchent des moyens d'accélérer à la fois leur développement sobre en carbone et aussi définir des stratégies dans ce sens. La plupart des Parties de cette sous-région souhaitent ainsi se lancer dans la mise en œuvre de leur CDN en disposant d'une vision claire des secteurs clés à prioriser et des moyens techniques, technologiques et financiers nécessaires pour y parvenir.

Une évaluation des besoins s'avère donc nécessaire pour mieux planifier leur action.

2. Efforts passés et en cours :

Le Gabon a ratifié l'Accord de Paris et a déposé ses instruments de ratification le 02 novembre 2016. De ce fait, les CPDN déposées sont devenues le premier CDN du pays.

Le pays veut se donner les moyens de dynamiser sa lutte contre les changements climatiques qui déjà l'affecte de manière perceptible. Pour être efficace, la question technologique est cruciale. Il convient donc d'identifier les technologies efficaces nécessaires pour l'implémentation de sa CDN et asseoir ainsi solidement, les différents mécanismes de résilience et, pour le pays, de relever son niveau d'ambition vers l'atteinte des objectifs de réduction de son niveau d'émission.

Le Gabon a entrepris de mener une série d'actions sous la CCNUCC :

- élaboration de la Troisième Communication Nationale,
- réalisation du premier Rapport Biennal,



- révision de sa CDN, de la concrétisation de changement de paradigme en vue "d'atteindre une planification, une mise en œuvre, une surveillance et une application optimale de l'utilisation des terres" par les projets de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) et du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF),
- préparation d'un plan national d'adaptation pour un financement mobilisé auprès du Fonds Vert pour le Climat,
- mise en place d'un système d'alerte précoce financé par l'Inde,
- réalisation en cours du plan national d'affectation des terres.

Le cadre de ces différentes activités couvre les actions visant à aborder des problèmes dans divers secteurs tels que l'eau, l'agriculture, la foresterie, les zones côtières, la biodiversité, et d'autres écosystèmes vulnérables. Nonobstant le fait que la contribution du Gabon aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) est très insignifiante, son rôle en tant que membre responsable de la communauté mondiale dans la lutte contre les changements climatiques, a souvent été souligné en accordant l'importance voulue aux efforts d'atténuation dans des secteurs tels que la foresterie.

Il se dénote, de toute évidence que soit pris un ensemble de mesures appropriées concernant le renforcement des capacités et le transfert de technologie requis afin de répondre adéquatement aux besoins du Gabon.

3. Assistance technique souhaitée :

La description de l'assistance technique doit s'inscrire dans un périmètre clairement défini et respecter le modèle suivant :

- *Objectif global*
- *Catégories d'activités prévues devant être réalisées au titre de l'assistance technique*
- *Produits prévus devant être exécutés au titre de l'assistance technique*

Veillez noter que le CTCN fournit une assistance technique et n'a pas vocation à financer des projets.

3.1. Objectif global :

Placée sous la supervision et la coordination nationale de l'END du Gabon, l'assistance technique internationale qui sera fournie par le membre du réseau du CTCN assurera des résultats de qualité et plus satisfaisants du processus de l'EBT mené par les pays. Cette EBT qui sera assorti d'un Plan d'Action Technologique (PAT) permettra au Gabon de développer des requêtes pertinentes sur la base des priorités mises en avant, dans les secteurs choisis et aussi de mieux planifier ses investissements et motiver et attirer le secteur privé.

3.2. Catégories d'activités prévues

Le prestataire qui fournira cette assistance du CTCN appuiera la coordination de la mise en œuvre du processus EBT/PAT avec l'END et fournira :

- (i) des conseils sur la mise en place de l'équipe nationale de l'EBT, sous la coordination de l'END ;
- (ii) le soutien à l'élaboration du plan de travail et du budget de mise en œuvre de l'EBT/PAT du Gabon ;
- (iii) des conseils techniques pour les différentes activités requises pour mener le processus EBT/PAT ;
- (iv) la formation sur le processus et les méthodologies de l'EBT ;
- (v) assurer le contrôle de qualité des livrables.

Cette approche permettra au Gabon de recevoir le même soutien que les pays qui bénéficieront de la prochaine série de l'EBT financée par le FEM et mise en œuvre par le PNUE.

3. Produits prévus devant être exécutés au titre de l'assistance technique

L'assistance technique devra produire une évaluation exhaustive des besoins technologiques devant permettre une accélération de la mise en œuvre de l'action climatique, conformément aux CDN et des Objectifs de développement durable. Cette évaluation des besoins sera basée sur les secteurs mis en priorité.

Calendrier prévisionnel :

Indiquez la durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN. Veuillez noter que celle-ci se limite à 12 mois maximum.

La durée de l'assistance technique est prévue de s'étendre sur une période comprise de 18 à 24 mois.

Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :

Décrivez les activités en lien avec l'égalité des sexes ainsi que les bénéfices attendus de l'assistance technique, dans ce domaine et dans d'autres secteurs (biodiversité, économique, social, culturel, etc.).

Une EBT assortie d'un PAT de haute qualité permettront au Gabon de :

- (I) Définir les projets et d'identifier les technologies pouvant crédibiliser des projets à soumettre au GCF et dans ce sens, la stratégie de mobilisation des financements du GCF et autres ;
- (II) Contribuer à établir le Programme Pays du GCF;
- (III) Améliorer les processus institutionnels, les politiques et les règlements pour le déploiement des technologies climatiques en vue de la mise en œuvre de la CDN ;
- (IV) Élaborer des programmes et des projets de transfert de technologies sobres en carbone ;
- (V) Élaborer une feuille de route technologique plus approfondie ou des plans d'action "spécifiques à la technologie" définis par secteur ;
- (VI) Générer des requêtes ambitieuses pour le CTCN répondant aux priorités nationales et générer des notes conceptuelles au GCF et pouvant bénéficier des financements climatiques tant des institutions internationales que des bailleurs privés ;

La livraison des conclusions de cette requête contribuera fortement à la mise en œuvre de changement de paradigme vers une économie faible en carbone et résiliente au climat et de la stratégie nationale du développement durable au Gabon.

Le pays souhaite donc, à travers le PAT qui sera développé dans le cadre de la présente requête, développer un portefeuille de projets bancable. Cet objectif lui permettra de définir des approches pour mieux impliquer le secteur privé, accélérer l'intégration des femmes comme principales actrices du changement et atteindre ainsi ses objectifs.

Parties prenantes principales :

Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
-------------------	--

Entité nationale désignée	Élaboration de la requête, Coordination de l'EBT et de la mise en œuvre du PAT
Organisation requérante	Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR)
Ministère des Forêts et de l'Environnement chargé du plan climat	Accompagnement dans la détermination des secteurs prioritaires choisis
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Alimentation chargé du Programme Graine	Accompagnement dans la détermination des secteurs prioritaires choisis
Ministère de l'eau et de l'Energie	Accompagnement dans la détermination des secteurs prioritaires choisis
Ministère en charge de l'Industrie	Accompagnement dans la détermination des secteurs prioritaires choisis
AND au Fonds vert pour le Climat	Approbation de la requête pour un financement sur le programme de préparation du GCF
Conseil National Climat (CNC)	Supervision du processus de l'élaboration de la requête et engagement des parties prenantes au niveau national
Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)	Coordination de l'initiative de lancement de l'EBT et organisation d'un atelier d'échange entre les paires et sensibilisation sur l'intérêt de réaliser une EBT pour la mise en œuvre des CDN

Conformité avec les priorités nationales (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Expliquez en quoi l'assistance technique demandée est conforme aux priorités nationales relatives au climat, à savoir : les contributions déterminées au niveau national ; les plans nationaux pour le développement ; les plans de réduction de la pauvreté ; les évaluations des besoins technologiques ; les stratégies de développement à faible émission de carbone ; les mesures d'atténuation appropriées au niveau national ; les plans d'action technologique ; les plans nationaux d'adaptation ; les stratégies et plans sectoriels, etc.

Le Gabon en tant que Partie à la CCNUCC a choisi de conduire cette EBT dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du cadre pour des actions significatives et efficaces visant à améliorer la mise en œuvre du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention adopté par la décision 4 / CP.7 et amélioré Par décision 3 / CP.13. L'EBT ici est considérée comme un outil d'identification des projets à mettre en œuvre pour réaliser les ambitions de développement au niveau national, en leur lien avec les CDN.

L'EBT permettra au pays d'engager la mise en œuvre des engagements nationaux sur le changement climatique et s'attaquer aux défis posés par le réchauffement climatique, atténuer ses risques et rendre résilients les secteurs clés de l'économie.

Le CNC met particulièrement l'accent sur la nécessité de solutions technologiques novatrices pour résoudre les défis liés au changement climatique tant de l'atténuation que de l'adaptation en établissant une base pour le transfert de technologie.

Document de référence (précisez la date dudit document)	Extrait (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
Contribution déterminée au niveau national (CDN)	Les requêtes d'assistance technique auprès du CTCN doivent systématiquement être conformes et contribuer directement à la mise en œuvre de la CDN. Veuillez inclure une référence directe à la CDN/CPDN (chapitre, numéro de page, etc.).

B. Philosophie des engagements du Gabon (Page 4)

Le Gabon ne souhaite pas limiter sa politique Climat à la simple conservation de forêts, à l'aide de mécanismes de financement internationaux. Cette logique de rente obérerait son développement économique et social en l'asservissant à des mécanismes extérieurs, sans lien avec l'économie réelle.

C'est pourquoi les engagements pris par le Gabon portent exclusivement sur ses émissions de GES hors stockage de carbone par la biomasse.

Sur ce périmètre restreint, les émissions du Gabon se répartissent de la manière suivante :

- Changement d'affectation des terres 63% ;
- Industrie pétrolière - Torchage 23% ;
- Consommation d'énergie 9% ;
- Autre (déchets, procédés industriels et agriculture) 5%.

Pays en développement et en croissance démographique, le Gabon ne peut s'engager sur une réduction en valeur absolue de ses émissions de GES, mais bien sur une maîtrise de celles-ci dans le cadre de son développement.

Les sous-jacents pris en compte sont :

- une croissance démographique de 2,5% par an ;
- une croissance économique (hors secteur pétrolier) de 10% par an à partir de 2010.

Deux scénarios d'émissions de GES ont donc été élaborés :

- Un scénario « tendanciel » qui correspond à un développement économique non maîtrisé ;
- Un scénario « maîtrisé » prenant en compte toutes les politiques publiques engagées après 2000 telles que le code forestier, les parcs nationaux, le plan national de réduction du torchage, la planification stratégique du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) avec son développement industriel à faible intensité de carbone, le plan Climat, la mise en œuvre d'un mécanisme de marché induit par la Loi portant Orientation du Développement Durable au Gabon (LODD) et l'adoption prochaine du Plan National d'Affectation des Terres (PNAT).

Évaluation des besoins technologiques	Aucune EBT antérieure
Plans nationaux d'adaptation	Requête soumise auprès du Fonds Vert pour le Climat 26 juillet 2018 et accordée le 13 septembre 2018.
Mesures d'atténuation appropriées au niveau national	Secteur forêt : renforcement de nos politiques de gestion durable de la forêt, par la mise en route de notre station de réception directe d'images satellites, à la mise en place d'un système de contrôle des aménagements forestiers et tout récemment, nous avons annoncé l'obligation de certification de l'ensemble des concessions forestières gabonaises, à l'horizon 2022. Hydrocarbures : interdiction du Torchage Energie : Constructions des barrages hydroélectriques.
Autres documents de référence, le cas échéant	Le Programme Pays, Plan National Climat, Plan Stratégique Gabon Emergent, Plan National d'Affectation des Terres, Communications Nationales



Développement de la requête (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.

Cette requête a été développée en vue de faire une évaluation des besoins technologiques prioritaires ainsi qu'une harmonisation du développement des pays vers une économie sobre en carbone. Alors que les parties prenantes nationales sont désireuses de conduire leur EBT, le pays veut que son EBT se fasse suivant les normes des EBT améliorées que les pays développent depuis 2009. Les parties prenantes reconnaissent la nécessité d'avoir les compétences et les capacités pour mener un tel processus, qui ne peut se faire sans les conseils techniques et le soutien des experts internationaux reconnus de l'EBT.

Le CTCN utilisera les ressources allouées au Gabon par le GCF dans son enveloppe du Readiness Programme.

Documents généraux et autres informations utiles :

- Énumérez tous les documents qui permettront au CTCN de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent la requête et les priorités nationales. Tous les documents indiqués ou fournis doivent être mentionnés dans la ou les sections correspondantes de la présente requête, et leur lien avec la requête doit être clairement démontré. Veuillez joindre un exemplaire de chaque document au présent formulaire ou fournir un lien Internet permettant d'y accéder (le cas échéant). Ajoutez toute autre information que vous jugerez utile.

Les documents suivants sont pertinents pour la requête :

- Programme pays
 - Le Plan climat ;
 - La contribution Déterminée au niveau National ;
 - Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) ;
 - Plan opérationnel Electricité 2011-2016 ;
 - Contribution du Ministère de l'Energie ;
 - Rapport Annuel 2013 SEEG ;
 - Plan de réduction du torchage par opérateur ;
 - Loi N° 011/2014 portant réglementation du secteur des hydrocarbures en République Gabonaise ;
 - Plan National d'Affectation des Terres ;
 - Code forestier ;
 - Loi portant orientation du développement durable en République Gabonaise ;
 - Schéma d'Aménagement et de Développement du Territoire.
- Indiquez si la requête a été élaborée avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN.

Cette requête n'a pas été élaborée avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN, le Gabon ne pouvant bénéficier de cette facilité.

FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat

Le CTCN collabore avec le Fonds vert pour le climat (GCF) en vue de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, en fournissant notamment aux pays une aide directe à la préparation par l'intermédiaire des autorités

nationales désignées par le GCF. Ces interventions sont conformes aux directives du Conseil du GCF (Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22 sur les relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention²).

À ce titre, le CTCN met actuellement en œuvre plusieurs projets d'assistance technique financés par les fonds de préparation du GCF, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale désignée (AND) du pays bénéficiaire pour le GCF. Toute demande d'aide formulée auprès du GCF, y compris le montant, est soumise aux conditions générales du GCF et doit être élaborée conjointement avec l'AND.

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement initial : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement avancé (préférable) : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Suivi et impact de l'assistance technique :

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN.

Date : 17 mars 2019

Signature :


ORNELA MATHANGOYE



LE FORMULAIRE DUMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE CTCN@UNEP.ORG

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.

² Voir https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf.